



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 14 octobre 2022

Rencontre avec les représentants des travaux publics

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a rencontré les représentants de la fédération régionale des travaux publics et de l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) la directrice territoriale Occitanie de SNCF Réseau et le directeur régional des autoroutes du sud de la France ce lundi 10 octobre 2022.

Après une année 2021 marquée par une belle dynamique aujourd'hui, la filière doit faire face à la hausse des prix de l'énergie et des matériaux.

Concernant l'énergie la France a mis un bouclier tarifaire outre pour les particuliers, pour les entreprises de moins de 10 salariés, les copropriétés, les logements sociaux et les petites communes.

Les mesures prises par le gouvernement au travers du plan de relance ont permis de soutenir la filière notamment avec 9.5 M€ pour accélérer les projets routiers, 45.8M€ en faveur des lignes ferroviaires de desserte fine du territoire et 10.5M€ pour les pistes cyclables. Le démarrage des travaux fin 2023 du grand projet ferroviaire du Sud-Ouest et le volet mobilités du CPER 2023-2027 offrent des perspectives positives pour les années à venir.

Par ailleurs, les assises du Bâtiment et des Travaux Publics du 22 septembre dernier ont été l'occasion pour le gouvernement de présenter les treize premières mesures issues des travaux entamés avec les professionnels du secteur. Ces mesures entreront en vigueur sans délai pour améliorer la trésorerie des entreprises, améliorer la prévisibilité des prix sur les marchés publics et privés, simplifier les marchés publics et accélérer la transition écologique du secteur. Ces mesures prévoient notamment la possibilité de réviser les prix dans les marchés publics en cours, la pérennisation à 100 000 euros du seuil de gré à gré qui exempte les marchés publics de travaux d'appels d'offres ou encore un ciblage et une meilleure articulation des contrôles sur les chantiers pour lutter contre le travail illégal.

Le préfet, les représentants de la fédération régionale des travaux publics et de l'UNICEM, la directrice territoriale Occitanie de SNCF Réseau et le directeur régional des autoroutes du sud de la France partagent la nécessité de sensibiliser tous les donneurs d'ordre publics sur le nécessaire maintien de la commande publique, tant en matière de volume de travaux que de rapidité d'exécution des décisions afin de donner une plus grande visibilité sur les besoins et commandes à venir.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)